

Convocation à la séance du Conseil municipal

Les membres du Conseil municipal sont conviés à se réunir
le 24 mai 2024 à 20h30
salle du Conseil municipal

- Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 27 mars 2024
- Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 05 avril 2024
- Rapport des décisions n° 062/2024 à n° 089/2024

Administration générale

- Demande de dénomination de commune touristique
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) – Transfert de l'Office Thermal et Touristique de Saint-Martin d'Uriage à la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) au 01/04/2024

Agriculture, Tourisme, Économie Locale

- Convention d'objectifs et de moyens avec l'association des Sentiers de Saint-Martin d'Uriage
- Convention avec AEROJUMP autorisant l'occupation du domaine public pour diverses activités de loisirs dans le parc d'Uriage

Éducation Enfance Jeunesse

- Création et labellisation de l'Aire Terrestre Éducative
- Tarifs des services du pôle enfance jeunesse (restauration scolaire, accueil périscolaire, transport scolaire, navette Pinet-gymnase Pierre Allain, activités jeunesse) - année scolaire 2024-2025
- Délibération modificative de la convention avec l'Association départementale des Francas de l'Isère pour 2024

Ressources Humaines

- Créations de trois emplois
- Suppressions et créations de deux emplois
- Modification de la durée hebdomadaire de temps de travail de deux emplois

Transition écologique et biodiversité

- Signature d'un contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des mégots

Urbanisme

- Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes Le Grésivaudan – avis du conseil municipal sur le projet arrêté le 25 mars 2024
- Délégation du droit de Prémption Urbain au Maire : précisions sur les conditions d'exercice.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mon dévouement.

Saint-Martin d'Uriage,
le 17 mai 2024
Le Maire, Gérald Giraud

